

Etude sur l'engraissement à l'herbe des bovins allaitants

Travaux menés par la Confédération paysanne, dans le cadre de la convention avec Interbev en 2026

Introduction

La filière bovin viande (incluant les mâles laitiers) doit réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 2,43 Mt eq CO₂ d'ici 2030.

L'interprofession se focalise sur les émissions de méthane, en identifiant 5 leviers techniques :

- Optimisation de la conduite du troupeau (meilleure productivité, réforme des animaux non productif, réduction de l'intervalle entre vêlage...)
- Evolution des rations alimentaires (plus de céréales pour l'amidon, plus de lipides, plus de fourrages digestibles)
- Compléments alimentaires (pour les animaux en bâtiments pour réduire la production entérique de méthane)
- Méthanisation (pour valoriser le méthane émis et les effluents)
- Amélioration génétique (sélection des animaux les moins émetteurs de méthane)

Les objectifs principaux, au-delà de la réduction du méthane, sont de préserver les prairies (*pour le stockage du carbone et le maintien de la biodiversité*) et de soutenir la capacité de production de viande française (*production cohérente avec la consommation pour assurer la souveraineté alimentaire et réduire la dépendance aux viandes importées*).

Le soutien à l'engraissement à l'herbe vient donc pleinement s'inscrire dans les objectifs de décarbonation de la filière, car il permet à la fois le maintien des prairies (stockage carbone) et une alimentation appropriée (fourrage digestible, lipides) réduisant l'émission de méthane des bovins.

Afin d'encourager l'engraissement à l'herbe, la filière a besoin d'identifier les attentes et besoins des éleveurs et éleveuses. Ces éléments sont nécessaires pour garantir le développement et maintien de cette pratique d'élevage, et viennent enrichir l'argumentaire afin d'obtenir un soutien politique et financier des pouvoirs publics.

Ce rapport est le résultat d'enquêtes menées auprès des éleveurs et éleveuses des fédérations membres d'Interbev. Les données sont issues de deux types de recueil d'informations : une enquête en ligne et des entretiens téléphoniques individuels et approfondis. L'objectif était de travailler avec des données qualitatives pour avoir des retours d'expériences concrets. L'échantillon n'est donc pas représentatif de l'élevage bovin allaitant en France, et ne donne pas d'interprétations ni d'analyses quantitatives.

Un questionnaire en ligne a été diffusé largement à l'automne 2025, auprès des éleveurs et éleveuses pratiquant ou non l'engraissement à l'herbe. L'objectif était d'identifier les besoins techniques (équipements, accompagnements, formations...) pour faciliter la pratique d'engraissement à l'herbe, ainsi que les freins à cette pratique. Au total 80 éleveurs et éleveuses ont répondu au questionnaire. Les répondant.e.s au questionnaire en ligne, qui ont accepté d'être recontacté.e.s, ont été entendu lors d'un entretien téléphonique individuel. Au total 13 interview ont été réalisées au printemps 2026.

En complément de l'analyse de ces données qualitatives, ce rapport est complété par une note sur les données scientifiques et techniques existantes sur l'efficacité environnementale des principaux équipements nécessaires à la pratique d'engraissement à l'herbe. La note se concentre sur les

principaux équipements identifiés par les éleveurs et éleveuses interrogé.e.s. Cette note intègre l'éventail de financements existants ainsi que les pistes possibles pour l'achat de ces équipements.

Cette étude a été menée par la Confédération paysanne à la demande et avec le soutien financier d'Interbev. Un copil avec les représentant.e.s des fédérations d'Interbev a défini le cadre et le format de l'étude, et suivi son élaboration. La restitution devant le groupe de travail environnement d'Interbev est prévue le 30 sept 2026.

Table des matières

Introduction	1
I. Qu'est-ce que l'engraissement à l'herbe ?.....	3
A. Comment s'installe une pratique d'engraissement à l'herbe sur la ferme ?	3
B. Comment se pratique l'engraissement à l'herbe des bovins allaitants ?.....	5
a) Données issues du questionnaire en ligne	5
b) Données issues des entretiens téléphoniques individuels	13
II. Quels sont les atouts de l'engraissement à l'herbe ?	16
A. Motivations des éleveurs et intérêts de l'engraissement à l'herbe	16
B. Viabilité économique : l'engraissement à l'herbe est-il rentable ?	18
a) Données recueillies dans le questionnaire en ligne	18
b) Données recueillies lors des entretiens téléphoniques.....	20
III. Quels sont les freins à la pratique d'engraissement à l'herbe ?.....	23
A. Les freins à l'engraissement à l'herbe selon les éleveurs qui ne le pratiquent pas	24
B. Les freins à l'engraissement à l'herbe selon les éleveurs qui le pratiquent	24
a) Données issues du questionnaire en ligne	24
b) Données issues des entretiens téléphoniques	26
IV. Quels sont les besoins des éleveurs et éleveuses pour pratiquer ou poursuivre l'engraissement à l'herbe de leurs bovins allaitants ?.....	27
A. Les besoins identifiés par celles et ceux qui ne pratiquent pas l'engraissement à l'herbe	27
B. Les besoins des éleveurs et éleveuses pratiquant l'engraissement à l'herbe	28
a) Données issues du questionnaire en ligne	28
b) Données issues des entretiens téléphoniques	31
Conclusion	34
Annexe : table des illustrations	35

I. Qu'est-ce que l'engraissement à l'herbe ?

Selon Julien Fortin, de la ferme expérimentale de Thorigné, l'engraissement est la période de croissance de la graisse, tandis que la finition est la dernière étape pour atteindre le poids et la qualité souhaités. L'engraissement de bovins nécessite une alimentation riche en énergie et en protéines pour assurer un gain de croît et un état de finition suffisants.

L'engraissement à l'herbe est une pratique d'élevage qui repose sur une alimentation à base d'herbe (fraîche, sèche ou non) lors de la période d'engraissement puis de finition des animaux. La nature et la part d'herbe dans la ration est variable selon les systèmes, que ce soit pour l'engraissement ou la finition.

Pour parler de ration de finition, on identifie les modalités de culture de l'herbe (pâturage, ensilage, enrubannage, foin...) et les cultures complémentaires de l'herbe (triticale, féverole, pois, blé...).

Dans cette étude, nous avons interrogé les éleveurs et éleveuses sur leurs pratiques y compris dans l'alimentation, ce qui permet de présenter un panel de modalités.

A. Comment s'installe une pratique d'engraissement à l'herbe sur la ferme ?

Lors des entretiens téléphoniques approfondis, les éleveurs et éleveuses ont pu expliquer comment ils et elles ont inclus l'engraissement à l'herbe sur leur ferme. Que ce soit lors d'une reprise, d'une installation, à travers des rencontres ou formations, l'engraissement à l'herbe a toujours été accompagné d'évolutions et d'adaptations sur la ferme.

L'engraissement à l'herbe n'est pas toujours une innovation récente. Plusieurs éleveurs et éleveuses le présentent comme une pratique ancienne, parfois historique de leur ferme.

C'est le cas de Robert, qui décrit l'engraissement à l'herbe comme « une évidence dès le départ », et qui engraisse à l'herbe dès son installation en Ardèche en 1980 des veaux de lait et des vaches allaitantes. A l'époque son travail est mal perçu, il parle simplement de « travail à l'herbe ».

Rémi a un parcours similaire avec le choix immédiat du modèle naisseur-engraisseur dès son installation en 1993 dans la Nièvre. Il voit l'engraissement à l'herbe comme une façon de créer de la valeur ajoutée et d'éviter l'endettement.

Jean-Christophe s'installe en 1987 dans les Deux-Sèvres. Son prédécesseur engraisait déjà à l'herbe mais de façon limité, Jean-Christophe choisit de développer ce système et valorise notamment les prairies éloignées.

Ces pionniers de l'engraissement à l'herbe ont fait face à un faible accompagnement. Ils ont développé progressivement la pratique, appris de leur autonomie.

Très peu d'éleveurs et d'éleveuses reprennent le système tel quel, la majorité décrivent des transformations progressives sur la ferme.

C'est le cas de Ludivine, qui pratique dès son installation en Vendée le report d'herbe sur pieds et change profondément le système qu'elle reprend : ferme charolaise en polyculture, remise en prairie de plusieurs parcelles cultivées.

Claire reprend une ferme laitière (production de fromages) en Saône et Loire, avec vente de broutards et peu de produits finis. A l'occasion d'une formation BIO Bourgogne sur l'engraissement des bœufs, elle décide de conserver 15 mâles par an et toutes ses femelles à l'engraissement à l'herbe.

Pierre-Marie reprend une ferme 'classique' en 2013 dans la Loire, avec vente des mâles en Italie et engraissement à l'herbe des réformes uniquement. Progressivement il pratique le pâturage continu et engraisse à l'herbe sur 3-4 mois, mais il manque de références techniques. C'est en 2017 grâce à des groupes d'échanges et des réflexions collectives avec SICAREV qu'il introduit le pâturage tournant dynamique et engraisse des laitons et des bœufs à l'herbe. Depuis 2022 il a diminué le nombre de vêlage et les regroupe en septembre, il conserve tous ses animaux et castré systématiquement ses mâles.

Cyril a repris une ferme familiale en Ille-et-Vilaine, avec des charolaises, et choisi il y a 10 ans de passer en bio et d'introduire l'engraissement à l'herbe, via des évolutions successives : remplacement du maïs par du méteil, abandon progressif du labour des prairies, ajout de luzerne pâturable, chicorée et trèfle, avec l'objectif de « ne faire que de l'herbe ». Il travaille sur la gestion du pâturage (passage du fil avant au pâturage tournant dynamique tous les 2 jours). Il fait également évoluer sa gestion du troupeau : auparavant toutes ses génisses allaient à la reproduction, désormais limité à 30 vêlages.

Dans l'ensemble les éleveurs et éleveuses ont tous progressivement mis en place une réorganisation profonde de la ferme vers du pâturage, la baisse du nombre de vêlage et l'abandon progressif du maigre.

Le principal changement effectué par les éleveurs et éleveuses interrogé.e.s pour instaurer une pratique d'engraissement à l'herbe, c'est le changement de races et de génétique.

Ainsi Hervé, situé dans le Cantal, choisi d'arrêter l'export d'animaux vivants, castré tous ses mâles et passe de Salers à de l'Angus. Le changement de race a pour objectifs, aux niveaux gustatif et qualitatif de la viande, de gagner en précocité, en tendreté, en gras intramusculaire. Ces évolutions sont plutôt concluantes avec de bons retours clients.

Jean-Christophe travaille depuis 10 ans la génétique de son troupeau charolais, car il fait le constat que toutes les génétiques ne conviennent pas à l'herbe (certaines adaptées au bâtiment et d'autres au pâturage). Il fait des croisements avec l'Angus, des races laitières, pour avoir des animaux plus légers. Sylvie s'installe dans le Cantal et achète des Aubrac pour gagner en autonomie alimentaire (tout à l'herbe sans achat de compléments industriels).

Nieman a fait un voyage marquant en Tasmanie où il a observé des systèmes 100% en herbe pâturée toute l'année, notamment avec des génisses Angus, en valorisation des chaumes aussi. Pour des fermes allant jusqu'à 1 000 bovins. Le modèle n'est pas complètement transposable en France du fait du climat, de l'espace et de la sensibilité des sols. C'est récemment qu'il a entrepris d'instaurer une pratique d'engraissement à l'herbe sur sa ferme en Seine et Marne, en s'inspirant des expériences internationales et afin de chercher de la complémentarité.

L'historique des élevages montre que l'engraissement à l'herbe est rarement une pratique figée. Il s'agit plutôt de trajectoires d'adaptation continues, souvent construites sans accompagnement initial, marquées par des ajustements progressifs : changement de races, réduction des vêlages, renforcement de l'autonomie, évolution des débouchés et recherche d'un métier plus cohérent avec les valeurs des éleveurs et éleveuses.

B. Comment se pratique l'engraissement à l'herbe des bovins allaitants ?

a) Données issues du questionnaire en ligne

Un questionnaire a été mis en ligne et diffusé largement par mail aux fédérations d'INTERBEV. Le questionnaire incitait les répondant.e.s, qui pratiquent l'engraissement à l'herbe, à préciser leurs conduites d'élevages : type d'animaux engraisés, âge et race, durée, ration de finition, poids de carcasse moyen. Les répondant.e.s avaient la possibilité d'inscrire du texte en réponse, pour être précis sur leur réalité. Afin de traiter les données qui en sont issues, des simplifications et regroupements ont été effectués, notamment sur les races d'animaux, les durées d'engraissement, les poids carcasse moyens.

Le premier élément important qui ressort c'est la **distinction entre 2 types de ration de finition** :

- Celles et ceux qui engraisent et finissent leurs animaux uniquement à l'herbe pâturée et au foin
- Celles et ceux qui engraisent à l'herbe mais finissent leurs animaux à l'herbe complémentée. Le complément pouvant être : mélange de céréales (seigle, triticales, orge, pois, vesce, avoine, blé, féverole), ensilage de maïs, graines de soja, pommes de terre, tourteaux colza, betterave fourragère, maïs grain, lin, concentré complet du commerce, méteil aplati ou farine

Les résultats de l'enquête mettent en évidence l'existence de systèmes d'engraissement et de finition 100% herbe, portés par des éleveurs et éleveuses, qui parviennent à atteindre les objectifs recherchés sans recours à des compléments.

Pour faciliter l'écriture, lorsque l'on parle d'engraissement dans ce rapport il s'agit d'engraissement dit 'à l'herbe'. Selon les éleveurs et éleveuses, cela pouvant donc correspondre soit à une finition 100% herbe soit à une complémentation (cela sera précisé au besoin).

Les 80 répondant.e.s disposent en majorité de fermes spécialisées en bovins allaitants. Un quart d'entre eux possède également un atelier de grandes cultures. Dans une moindre proportion, plusieurs élevages ont également un atelier petits ruminants viande ou volailles ou bovins lait. Quelques-uns possèdent aussi des porcs, des vignes, du maraîchage ou des petits ruminants lait. L'échantillon présente donc des fermes plus ou moins diversifiées.

Sur les 80 répondant.e.s, les deux tiers des fermes sont en bio, le reste en conventionnel. Dans cette étude la part d'éleveurs et éleveuses en bio n'est donc pas représentative des vraies proportions en élevage allaitant. Est-ce que le fait d'être en bio facilite ou encourage la pratique de l'engraissement à l'herbe ?

Le questionnaire s'adressant à celles et ceux qui pratiquent ou non l'engraissement à l'herbe, parmi les 80 réponses, 65 fermes sont déjà engagées dans cette pratique, et 15 non pour diverses raisons qui seront détaillées dans la partie III sur les freins.

Les tableaux et éléments ci-dessous mettent en évidence de possibles tendances et liens entre pratiques de l'engraissement et certains critères.

Le décalage entre le total de répondant.e.s pratiquant l'engraissement à l'herbe (65), et les chiffres des tableaux suivants, sont dû aux réponses partielles de certain.e.s répondant.e.s (la race n'étant pas toujours précisée, ou d'autres éléments).

- **Effet de la localisation sur la pratique d'engraissement à l'herbe**

Y a-t-il un effet de la localisation sur la pratique d'engraissement à l'herbe ? Certaines régions ou départements y seraient-ils plus favorables, pour des contextes pédoclimatiques, des dynamiques d'élevages (services autour de l'élevage, conseils) ou un aspect culturel ?

Région	Ne pratique pas l'engraissement à l'herbe	Engraisse à l'herbe	Total général
AURA		14	14
BFC	3	4	7
Bretagne	1	9	10
Centre		7	7
Grand Est	2	5	7
IDF	2		2
NA	3	12	15
Normandie		1	1
Occitanie	1	4	5
PACA		2	2
PDL	3	7	10
Total général	15	65	80

Tableau 1: Pratique de l'engraissement à l'herbe selon les régions

D'après le tableau 1, sur les 13 régions métropolitaines, 11 sont représentées dans l'échantillon. La majorité de l'engraissement à l'herbe se fait en région AURA et Nouvelle Aquitaine, qui sont de grandes régions avec des bassins allaitants historiques.

Le faible nombre de répondant.e.s ne pratiquant pas l'engraissement à l'herbe ne permet pas d'identifier un lien entre régions et pratique ou non de l'engraissement à l'herbe.

Région	Charolais	Etranger	Limousines	Rustique	Total général
AURA	4	2	2	4	12
BFC	3	1			4
Bretagne	1		2	4	7
Centre	1		3	1	5
Grand Est		3		1	4
NA	2	3	4	1	10
Normandie		1			1
Occitanie		2		2	4
PACA	1			1	2
PDL	2		2	2	6
Total général	14	12	13	16	55

Tableau 2 : Régions selon le type d'animaux engraisés à l'herbe

Afin de faciliter la lecture les races ont été regroupées par catégories : Charolais correspond à Charolais et ses croisés (avec des races laitières comme Montbéliard ou viande comme Salers)

Limousin correspond à Limousin et ses croisés (avec des races laitières ou viande)
Rustique correspond aux races : Aubrac, Maraîchine, Salers, Armoricaïne, Bordelaise, Froment du Léon, Nantais

Etranger correspond aux races : Hereford, Angus, Wagyu, Galloway, Highland, Dexter
 Les races laitières étant : Jersiais, Montbéliard, Holstein, Bretonnes pie noire, Normande, Parthenaise

D'après le tableau 2, l'échantillon présente des volumes presque équivalents entre les races : charolaises, limousines, races rustiques ou étrangères. Il n'y a pas réellement de 'race phare', mais beaucoup de croisements et de mélanges selon les recherches des éleveurs et éleveuses (précocité, gras intramusculaire, croissance à l'herbe, rusticité, petite carcasse...). L'échantillon étant assez faible, il n'est pas possible de tirer de généralités, mais l'effet culturel semble présent (préférence pour les limousines en Nouvelle Aquitaine, pour les charolaises en Bourgogne, pour des races rustiques en Bretagne...).

Région	Allaités au pâturage	Herbe + Compléments	Herbe	Total général
AURA		8	6	14
BFC		4		4
Bretagne			9	9
Centre		3	4	7
Grand Est		4	1	5
NA		4	8	12
Normandie		1		1
Occitanie	1	1	2	4
PACA		1	1	2
PDL		3	4	7
Total général	1	29	35	65

Tableau 3: Ration de finition selon la région

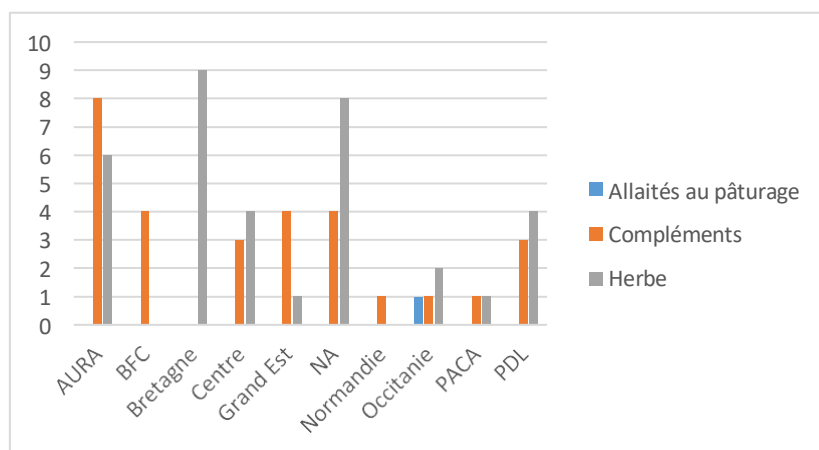


Figure 1 : Type de ration de finition selon la région

Afin de faciliter la lecture, les rations de finition ont été regroupées comme suit :
 L'herbe correspond à de l'herbe pâturée (trèfle, luzerne, prairies multi espèces) ou du foin.

Les compléments correspondent à :

- Un mélange de céréales à 3-6kg/jour/animal (seigle, triticales, orge, pois, vesce, avoine, blé, féverole)
- Céréales de la ferme 1kg/jour/animal
- Mélange céréales et pois 4kg/jour/animal
- De l'ensilage de maïs
- Du maïs grain
- Des graines de soja
- Des pommes de terre
- Des tourteaux colza à 2kg/jour/animal
- De la betterave fourragère
- Du lin à 3kg/jour/animal
- Du concentré complet du commerce
- 1,5-4kg/jour de méteil aplati ou farine

A noter que celles et ceux qui donnent de l'ensilage ou enrubannage d'herbe le complètent systématiquement avec des céréales. Ces modalités de culture de l'herbe ont donc été comptabilisées dans la catégorie 'compléments'

D'après le tableau 3, 53% des répondant.e.s finissent leurs animaux uniquement à l'herbe, sans compléments (35 fermes sur 65). Dans l'échantillon il s'agit principalement de la Bretagne et de la Nouvelle Aquitaine.

D'après la figure 1, dans l'échantillon certaines régions sont non mixtes (Bretagne à l'herbe, Bourgogne et Normandie avec des compléments de ration). Mais l'échantillon étant très faible il n'est pas possible de tirer de conclusions sur la pluviométrie, la qualité du sol et des fourrages par rapport au choix d'une finition tout herbe ou non.

- **Effet de la race sur la conduite de l'engraissement et de l'élevage**

Y-a-t-il un lien entre la race des animaux et la conduite de troupeau (notamment le choix de la ration de finition) ? Est-ce que certaines races se prêtent mieux à l'engraissement à l'herbe, avec une capacité de faire du gras sans complémentation ?

Races	Compléments	Herbe	Total général
Angus	3		3
Angus et Wagyu	1		1
Armoricaïne		1	1
Aubrac	2	2	4
Aubrac et Salers	1		1
Aubrac, Bordelaise, Blonde		1	1
Bretonnes pie noire, armoricaïne, froment du			
Léon		1	1
Charolais croisés laitiers	2	2	4
Charolais croisés viande	1	1	2
Charolais, armoricaïne, Galloway, croisements		1	1
Charolaises	3	4	7
Croisés limousin	1		1
Dexter		1	1
Galloway		2	2
Hereford	1	2	3
Highland et limousins		1	1
Jersiais, Holstein, Montbéliard		1	1
Limousines	6	5	11
Limousines et croisés Angus		1	1
Maraîchine		1	1
Montbéliard, brune et croisées		1	1
Nantais, charolais et croisés		1	1
Normand croisés Hereford	1		1
Parthenaise	1		1
Salers	1		1
Salers croisées Angus	1		1
Total général	25	29	54

Tableau 4 : Ration de finition selon la race d'animaux engraisés

Race	Compléments	Herbe	Total général
Charolais	6	8	14
Etranger	6	5	11
Limousines	7	6	13
Rustique	6	10	16
Total général	25	29	54

Tableau 5: Ration de finition selon les différentes races

D'après les tableaux 4 et 5, la catégorie qui semble le plus finit à l'herbe correspond aux races rustiques. L'échantillon est faible, mais les autres catégories sont relativement équilibrées entre finition 100% herbe ou plus ou moins complémentées.

A noter que le regroupement par catégories 'compléments' ou 'herbe' rassemble des conduites d'élevage différentes. Bien qu'ils complémentent, certain.e.s le font très peu ou sporadiquement si besoin en hiver, alors que d'autres donnent plusieurs kg par jour. Dans cet échantillon, lorsque que la ration de finition correspond à des céréales de plusieurs kg par jour, il s'agit systématiquement de

charolaises ou de limousines. Cet élément pourrait expliquer les observations de plusieurs éleveurs et éleveuses, comme quoi les races ‘types’ allaitantes ne sont pas les meilleures en finition à l’herbe.

Mode de production	Charolais	Etranger	Limousines	Rustique	Total général
BIO	9	9	10	11	39
Conventionnel	5	3	3	3	14
Mixte				2	2
Total général	14	12	13	16	55

Tableau 6: Mode de production et choix des races

D’après le tableau 6, bien que la majorité de l’échantillon conduise sa ferme en bio, il ne semble pas y avoir de lien particulier entre le mode de production et le choix de la race. Toutes les catégories d’animaux sont représentées, quelque que soit le mode de production choisi.

Mode de production	Bœufs	Broutards	Génisses	Vaches	Veaux	Total général
BIO	15	1	8	12	2	38
Conventionnel	4		4	8		16
Mixte	2					2
Total général	21	1	12	20	2	56

Tableau 7: Mode de production selon le type d'animal

D’après le tableau 7, les animaux les plus engraisés à l’herbe sont les bœufs et les vaches de réformes. Les génisses représentent également une part importante des animaux engraisés. Les jeunes mâles sont très minoritaires. Malgré le faible échantillon, le tableau 7 montre que ce sont majoritairement les bœufs qui sont engraisés en bio, et les vaches de réforme dans les systèmes conventionnels.

Animal	Charolais	Croisés	Etranger	Limousines	Montbéliardes	Rustique	Total général
Bœufs	5	2	8	6		13	34
Broutards						1	1
Génisses	6	1	1	6		3	17
Vaches	9		1	8	1	5	24
Veaux			1	1		2	4
Total général	20	3	11	21	1	24	80

Tableau 8 : Type d'animal engraisés selon la race

Le tableau 8 fait apparaître deux catégories en plus, cela est dû à la façon dont les répondant.e.s ont répondu au questionnaire (lorsque l’on différencie les types d’animaux). Ils pouvaient choisir plusieurs catégories.

Ce tableau montre que la majorité des bœufs engraisés à l’herbe sont de races rustique, mais que les vaches de réforme sont plutôt des charolaises et limousines, de même pour les génisses.

- **Effet de la conduite de finition sur le produit fini**

Y a-t-il un effet de la conduite de la finition (ration de finition, durée d’engraissement) sur le produit fini ? Quel impact le choix de la finition a-t-il sur la qualité de la carcasse, le poids ?

Type de race	Durée engraissement :				Total général
	Moins de 3 mois	3 mois-1 an	1-3 ans	Plus de 3 ans	
Charolais	5	2	3	3	13
Etranger		3	3	4	10
Limousines	1	4	5	1	11
Rustique	2	3	6	4	15
Total général	8	12	17	12	49

Tableau 9 : Durée d'engraissement à l'herbe selon les races

D'après le tableau 9, 35% des animaux sont engraisés à l'herbe entre 1 et 3 ans. Une part significative d'éleveurs et d'éleveuses engraisent plus de 3 ans (24% sur cet échantillon), sur des temps longs pouvant aller jusqu'à 8 ans. Dans l'échantillon, il y a un peu plus de charolais engraisés rapidement (moins de 3 mois) par rapport aux autres races. A l'inverse, il y a un peu plus de races rustiques engraisés entre 1 et 3 ans. L'échantillon est faible, mais cela illustre une capacité de croissance plus rapide pour le charolais que les races dites rustiques, plus adaptées à un temps long d'engraissement.

Animal	Durée d'engraissement :				Total général
	Moins de 3 mois	3 mois-1 an	1-3 ans	Plus de 3 ans	
Bœufs			12	7	19
Broutards		1			1
Génisses	1	2	4	5	12
Vaches	6	9	2		17
Veaux		1	1		2
Total général	9	13	17	12	51

Tableau 10 : Durée d'engraissement selon l'animal

D'après le tableau 10, les animaux engraisés le plus vite à l'herbe (avec ou sans compléments) sont les vaches de réforme (en général moins d'un an). A contrario, les bœufs nécessitent un temps long d'engraissement (minimum 1 an).

D'après l'échantillon, les génisses sont engraisées sur des temps longs comme les bœufs (plus d'un an).

Durée de finition	Ration finition Allaités		Herbe	Total général
	au pâturage	Compléments		
Moins de 3 mois		8	2	10
3 mois-1 an	1	6	7	14
1-3 ans		9	11	20
Plus de 3 ans		3	12	15
Total général	1	26	32	59

Tableau 11 : Durée d'engraissement selon la ration de finition

D'après le tableau 11, la majorité des animaux qui ont une ration de finition exclusivement à l'herbe (pâturée ou foin) sont finis sur des temps longs (plus d'un an). Il s'agit principalement de bœufs et génisses (cf tableau 10).

A contrario, les animaux qui sont complémentés dans leur ration de finition sont finis beaucoup plus rapidement (moins d'un an).

A noter que le regroupement par catégorie de ration de finition (complément ou herbe) peut influencer la lecture (sachant qu'il y a une grande disparité entre élevage dans la catégorie 'complément', entre ceux qui le font très peu et ceux qui ont plusieurs kg/jour/animal).

Type d'animal	Poids carcasse moyen : 120-300kg	250-300kg	300-350kg	350-400kg	400-450kg	Plus de 450kg	Total général
Bœufs	7		1	7	9	10	34
Charolais				1	2	2	5
Croisés				2			2
Etranger	4		1	1	1	1	8
Limousines				1	2	3	6
Rustique	3			2	4	4	13
Broutards	1						1
Rustique	1						1
Génisses	1	1	4	7	4		17
Charolais		1		3	2		6
Croisés			1				1
Etranger				1			1
Limousines			2	2	2		6
Rustique	1		1	1			3
Vaches	2		2	7	11	2	24
Charolais				3	5	1	9
Etranger	1						1
Limousines				3	5		8
Montbéliardes			1				1
Rustique	1		1	1	1	1	5
Veaux	4						4
Etranger	1						1
Limousines	1						1
Rustique	2						2
Total général	15	1	7	21	24	12	80

Tableau 12 : Poids carcasse moyen selon l'animal

La majorité des éleveurs et éleveuses ne pèsent pas leurs animaux car ils ne sont pas équipés en balance (fixe ou mobile) et en contention. En général les poids de carcasse sont connus mais peuvent différer assez fortement chez un même élevage. Les répondant.e.s ont donné une fourchette de poids, selon l'animal (génisses, bœufs, vaches).

Dans le tableau 12, le terme 'croisés' correspond à des croisements avec des races laitières (Holstein, Montbéliard, Normande) ou à viande (Angus).

D'après le tableau 12, les animaux avec les carcasses les plus lourdes sont les bœufs (majoritairement plus de 400kg) sauf pour certaines races étrangères plus petites et légères. Les bœufs de races rustiques sont les plus lourds.

Les vaches arrivent généralement à un poids de carcasse compris entre 350 et 450kg (dans l'échantillon cela correspond surtout à des charolaises et des limousines).

Les génisses ont un poids de carcasse légèrement plus faible en moyenne entre 350 et 400kg. Cependant l'hétérogénéité est forte entre les élevages, car pour dans l'échantillon les génisses limousines ont des poids allant de 300 à 450kg de carcasse.

Ration finition	Poids moyen carcasse : 120-300kg	250-300kg	300-350kg	350-400kg	400-450kg	Plus de 450kg	Total général
Allaités au pâturage	1						1
Compléments	2		4	9	17	9	41
Herbe	12	1	6	18	8	6	51
Total général	15	1	10	27	25	15	93

Tableau 13 : Poids carcasse moyen selon la ration de finition

Les très petits poids de carcasse (moins de 300kg) correspondent aux veaux.

D'après le tableau 13, pour une ration de finition 100% à l'herbe, le pic est autour de 350-400kg de poids de carcasse. Les carcasses sont plus lourdes avec des rations de finition complémentées car le pic est autour de 400-450kg de poids de carcasse moyen.

Ainsi, d'après l'échantillon les principaux éléments qui ressortent sont les suivants :

Il y a peu d'effet de la localité sur la pratique de l'engraissement à l'herbe dans cet échantillon, bien que les régions AURA et Nouvelle Aquitaine soient plus représentées (bassin allaitant). Il n'y a pas de race 'préférée' mais **beaucoup de croisements et de mélanges pour chercher de la précocité, du gras intramusculaire, de la rusticité...**

La grande majorité de cet échantillon engraisse et fini ses animaux avec une ration 100% herbe pâturée ou foin. Les différentes races sont autant finies à l'herbe que complémentées, seules les rustiques sont majoritairement finies 100% à l'herbe.

Ce sont les bœufs et les vaches de réforme qui sont le plus engraisés à l'herbe :

- Les bœufs sont majoritairement des races rustiques, conduites en bio et engraisés et finis uniquement à l'herbe sur des temps longs (plus d'un an). A noter que les génisses sont souvent finies juste à l'herbe et sur des temps aussi longs que les bœufs
- Les vaches de réformes sont majoritairement des charolaises ou des limousines, conduites en conventionnel, engraisées et finies plus rapidement (moins d'un an) souvent avec des compléments

Ce sont les bœufs qui ont des poids de carcasse moyen les plus lourds (plus de 400kg) avec une forte variabilité selon les races (les bœufs de race étrangère sont plus légers).

Dans l'échantillon, le type de ration de finition influence le poids de carcasse :

- En moyenne 350-400 kg poids de carcasse pour une finition 100% herbe pâturée ou foin
- En moyenne 400-450kg poids de carcasse pour une finition complémentée

b) Données issues des entretiens téléphoniques individuels

Ces données sont issues des 13 entretiens téléphoniques qui ont été menés auprès d'éleveurs et d'éleveuses volontaires. Ce petit échantillon présente uniquement des éleveurs et éleveuses qui pratiquent l'engraissement à l'herbe, car aucun répondant.e.s du questionnaire en ligne ne pratiquant pas l'engraissement à l'herbe n'a accepté d'être recontacté.e.

Ces éléments viennent compléter plus précisément les éléments ci-dessus, sur la façon dont ces éleveurs et éleveuses pratiquent au quotidien l'engraissement à l'herbe.

- **Les types d'animaux engraisés à l'herbe**

L'engraissement des bœufs est très présent dans les systèmes étudiés. En général ils sont engraisés et finis exclusivement à l'herbe et vendus à partir de 3 ans, mais les modalités varient selon les élevages :

Claire conserve sur sa ferme, située en Saône et Loire, 15 broutards mâles charolais sur 40 chaque année, avec l'objectif de les vendre entre 2,5 et 3 ans. En toute fin de finition elle complète ses bœufs avec au maximum 8 kg/jour/bœuf de céréales, car elle n'arrive pas à finir le charolais uniquement à l'herbe.

Sa ferme en Ile-et-Vilaine, Cyril engraisse des bœufs de race nantaise, avec une ration 100% herbe (pâturage et foin l'hiver). Il n'ajoute aucun concentré, et les vend entre 4 et 5 ans, car ils ont une croissance lente.

Dans le Cantal, Hervé castré tous ses mâles Salers croisés Angus, et les engraisse uniquement à l'herbe avec du foin à volonté et de l'enrubannage l'hiver sans concentré. Ses bœufs sont abattus entre 30 et 36 mois pour étaler les ventes sur l'année, et ils présentent un poids carcasse entre 430 et 440kg.

Dans les Deux-Sèvres, Jean-Christophe engraisse environ 90 animaux par an uniquement à l'herbe, en plein air intégral sans bâtiment.

Dans la Loire, Pierre-Marie garde tous ses mâles charolais croisés laitiers, castrés à la naissance ils sont abattus vers 3 ans. Ses bœufs sont engraisés uniquement à l'herbe en pâturage, avec du foin et de l'enrubannage l'hiver.

En Ardèche, Robert engraisse également ses bœufs charolais croisés salers uniquement à l'herbe et au foin, vendu entre 2,5 et 3 ans.

Dans le Gers, Romain engraisse ses bœufs Galloway dans le Gers, uniquement à l'herbe avec du foin à volonté et de l'enrubannage des refus des chèvres. Les bœufs sont vendus entre 4 et 5 ans.

Plusieurs d'entre eux engraisent également à l'herbe des génisses de boucherie. Celles-ci sont finies avec des compléments quelques mois avant abattage :

Dans les Hautes-Alpes, Clément engraisse quelques génisses aubrac au pâturage durant 7 à 8 mois, puis les finit entre 4 à 6 mois à l'auge avec 2kg/jour/animal d'un mélange broyé de 90% méteil 10% d'avoine produit sur la ferme.

Pierre-Marie complète quelques mois ses génisses avant de les abattre vers 3 ans.

Dans la Nièvre, Rémi engraisse ses génisses charolaises entre 2 et 3 ans à l'herbe, puis les finit à l'auge pendant 60 à 80 jours avec du maïs ensilage, des céréales et colza, du foin de luzerne ou ray gras produit sur la ferme.

En Seine-et-Marne Nieman engraisse environ 15 à 20 génisses (Holstein croisées Angus, Blanc Bleu et Limousin) par an au pâturage, et les finit environ 6 mois en bâtiment avec du maïs ensilage, méteil (seigle et vesce ensilé), de la pulpe de betterave surpressée, de la farine de maïs produit sur la ferme, et du soja et tourteau de lin achetés.

Les éleveurs et éleveuses engraisent leurs vaches de réforme, c'est la pratique la plus répandue :

La durée d'engraissement est variable : entre 6 mois et 1 an après le dernier sevrage pour Cyril, 3 mois uniquement à l'herbe pour Hervé, entre 4 à 7 mois pour Pierre-Marie avec complémentation les derniers mois, minimum 1 an pour repos chez Ludivine, et environ 3 mois pour Yannick.

Aucun d'entre eux n'engraisse des taurillons à l'herbe.

Les taurillons de Rémi sont engraisés à l'auge durant 240 jours en bâtiments avec 4kg céréales + 1,5 kg tourteau colza + 2 kg fourrage sec + du maïs ensilage à volonté (et de l'urée alimentaire en correcteur azoté). En Mayenne, Yannick engraisse ses taurillons pendant 10/11 mois à l'auge avec du maïs et soja acheté, un correcteur azoté et de l'orge produit sur la ferme.

- **Pâturage et conduite des animaux**

Plusieurs d'entre eux pratiquent le pâturage tournant et suivent les inspirations néo-zélandaises avec des cercles de rotation, des changements quotidiens ou tous les 2 jours par ex.

La majorité d'entre eux déplace leurs animaux à pieds avec de simples fils, en éduquant les animaux. C'est le cas de Ludivine, Pierre-Marie et Romain. Les animaux sont habitués et se déplacent dans le calme sans courir. Seule Sylvie s'aide vraiment d'un chien de troupeau pour déplacer ses animaux. Cyril y a recours uniquement pour le chargement (sinon le chien stress les veaux). Les autres préfèrent faire sans

D'autres ont recours à la bétailière quand il y a des routes nationales ou départementales à traverser, ou que les parcelles sont très éloignées. C'est le cas de Pierre-Marie, Robert, Sylvie et Yannick.

Deux d'entre eux bénéficient d'estives collectives : Hervé laisse 10 mâles castrés d'1 an dans une estive collective de 2 000ha géré par 2 salariés. Sylvie bénéficie aussi d'une estive collective et y met ses génisses. Cette pratique est un atout, un gain de place et de temps, une forme collective de partager l'espace.

- **Accès à l'eau dans les parcelles**

C'est la thématique omniprésente dans tous les entretiens. L'accès à l'eau est indispensable, et c'est une des tâches les plus chronophages, notamment en été, s'il n'y a pas d'autres solutions qu'apporter la tonne à eau. C'est le cas de Cyril, Nieman, Ludivine, Sylvie et Pierre-Marie qui y passe entre 2h/jour à 2 visites hebdomadaires selon les lots.

C'est pourquoi nombre d'entre eux ont investi dans des solutions plus durables :

- Valorisation des ressources naturelles en aménageant les abords des ruisseaux, mares, sources, et rivières présentes sur les parcelles
- Creuser des mares dans chaque parcelle
- Enterrer des tuyaux (gros investissement de la part de Romain)
- Rattacher au réseau d'eau potable (investissement de la part de Pierre-Marie)

- **Estimation du temps de travail consacré à l'engraissement à l'herbe**

La majorité estime que l'engraissement à l'herbe est peu chronophage, cela fait partie des atouts de cette pratique (voir partie II). Le temps passé est variable selon les éleveurs et éleveuses, parfois difficile à estimer car rattaché à l'atelier naisseur.

Romain estime passer 4,5 à 6h par semaine, Clément compte 21h/ semaine, tandis que Sylvie estime la surveillance à 5h/jour avec 2h supplémentaire au printemps pour les clôtures. Rémi compte 5h/animal/an (pour 60 animaux engraisés).

Le temps de travail est souvent peu ou pas quantifié, mais la majorité des interviewés estime que c'est bien de le quantifier (pour estimer ses coûts de production, pour démystifier la pratique et motiver des voisins, pour identifier les points à améliorer...).

Malgré une grande diversité des systèmes, plusieurs traits communs émergent. **L'herbe constitue systématiquement la base alimentaire, avec mobilisation fréquente du pâturage tournant, et des animaux éduqués en conséquence pour simplifier le travail de conduite de pâturage. Quand les**

animaux sont complémentés, les éleveurs et éleveuses cherchent à maximiser l'autoconsommation et limiter les achats. Les réformes sont les animaux les plus fréquemment engraisés. Les durées d'engraissement varient selon les races et objectifs. L'accès à l'eau est la contrainte technique majeure selon les éleveurs et éleveuses interrogé.e.s (chronophage et nécessitant des investissements).

II. Quels sont les atouts de l'engraissement à l'herbe ?

L'engraissement à l'herbe répond aux enjeux et objectifs de décarbonation de la filière bovine. Mais cette pratique n'est pas largement répandue, de nombreux freins existent (voir III).

L'objectif de cette étude est d'identifier les besoins des éleveurs et éleveuses pour lever les freins et encourager l'engraissement à l'herbe. En ce sens, identifier et communiquer sur les motivations et atouts de l'engraissement à l'herbe, selon celles et ceux qui le pratique, encourage les éleveurs et éleveuses qui hésitent encore, à se lancer.

Les atouts et intérêts de l'engraissement à l'herbe sont multiples.

A. Motivations des éleveurs et intérêts de l'engraissement à l'herbe

Les éléments présentés ci-dessous sont issus des 13 entretiens téléphoniques approfondis, auprès d'éleveurs et d'éleveuses qui pratiquent l'engraissement à l'herbe au quotidien.

Les intérêts pour se lancer dans l'engraissement à l'herbe sont divers, mais bien identifiés par l'ensemble des éleveurs et éleveuses :

- Ethique : respect du comportement naturel des herbivores, bien-être animal
- Environnemental : préservation des milieux naturels, biodiversité, captation carbone
- Economique : gain de temps, gain de charge, bénéfices 'directs' (voir B. ci-après)
- Sanitaire : moins de vêlages et moins de risques sanitaires
- Autonomie : décisionnelle, alimentaire, économique

• Dimensions éthiques de l'engraissement à l'herbe

La plus grande motivation des éleveurs et éleveuses pour se lancer dans l'engraissement à l'herbe, c'est l'aspect éthique avec le respect du comportement naturel des herbivores, et la préservation des milieux naturels.

Plusieurs d'entre eux critiquent le modèle classique d'engraissement de jeunes en bâtiments, exportés vivants pour finition en Italie. Claire, Hervé et Pierre-Marie sont mal à l'aise vis-à-vis de ce système, avec la volonté de limiter voire d'arrêter l'export vivant depuis leurs fermes. L'engraissement à l'herbe est à la fois une pratique plus proche du comportement naturel des animaux, respectueuse du bien-être animal, mais aussi plus locale car les flux d'animaux vivants sont limités.

Certain.e.s citent même le plaisir qu'ils ont à voir les animaux pâturer dehors.

Le besoin de préserver les milieux naturels est également important. Ludivine a 35 hectares classés en Espace Naturel Sensible. Elle voit l'élevage comme « un outil écologique », le maintien des prairies est indispensable et l'engraissement à l'herbe permet de les valoriser économiquement tout en les préservant écologiquement.

Cyril est engagé Paysan de Nature, l'engraissement à l'herbe est la continuité logique de ses valeurs personnelles.

- **Allégement du travail et des charges**

Pour toutes les personnes interrogées, le passage à l'engraissement à l'herbe était en partie motivé par la volonté de limiter et simplifier le travail, ainsi que de faire des économies.

Le fait de garder les animaux et de les finir permet de limiter le nombre de vêlages, identifié comme la période la plus chronophage, stressante et coûteuse (frais vétérinaire, astreinte de surveillance, crainte de perdre des animaux au vêlage...).

Claire estime que 15 bœufs engraisés permettent de faire 10 vêlages de moins et donc d'éviter 10 veaux et 10 vêlages potentiellement difficiles.

Les animaux engraisés n'ont pas les complications sanitaires de jeunes veaux, ils demandent moins de surveillance et d'astreinte. Claire explique que ses bœufs sont moins surveillés et « permettent de s'absenter plusieurs jours ».

Les animaux engraisés à l'herbe en pâturage permettent également de limiter le travail hivernal (gestion effluents, aliments, entretien bâtiments...).

Globalement le gain de temps est conséquent, et la charge mentale moindre (animaux moins fragiles).

Hervé a pour objectif de diminuer son nombre de vaches pour limiter les coûts vétérinaires et son temps de travail. Cyril se limite à 30 vêlages, auparavant toutes ses génisses allaient à la reproduction, et Pierre-Marie maintient ses effectifs engraisés ce qui lui permet de limiter les vêlages.

D'un point de vue économique, les éleveurs et éleveuses se retrouvent gagnant (moins d'investissements, moins de charges, moins d'intrants) voir B. ci-après.

- **Un gain d'autonomie**

L'autonomie gagnée par la pratique d'engraissement à l'herbe est la motivation la plus centrale. Les formes d'autonomie recherchées sont multiples.

L'engraissement à l'herbe permet de gagner en autonomie au niveau économique : protection contre la fluctuation des marchés (pas de vente d'animaux vivants, mais d'un produit fini abattu directement à l'acheteur), moins d'endettement (moindre besoin en bâtiments, moins de frais vétérinaire), réduction des achats. C'est l'aspect qui a motivé Rémi, Sylvie et Claire à développer l'engraissement à l'herbe.

L'engraissement à l'herbe permet d'être plus autonome dans son alimentation : suppression des compléments industriels, valorisation de l'herbe (pâturée ou fauchée), production de ses aliments.

L'engraissement à l'herbe permet également de gagner en autonomie décisionnelle : 'c'est l'autonomie qui fait le revenu' pour Rémi. En travaillant jusqu'aux produits finis, moins consommateurs d'intrants extérieurs, la ferme est plus indépendante et l'éleveur plus libre dans ces choix.

Au-delà des motivations économiques, les trajectoires révèlent des aspirations fortes à reprendre la main sur le système d'élevage, à limiter les dépendances (marchés, intrants, bâtiments), à préserver les ressources naturelles et à construire des systèmes plus robustes et plus vivables sur le long terme.

B. Viabilité économique : l'engraissement à l'herbe est-il rentable ?

L'aspect économique est primordial. Pour être pérenne, l'atelier d'engraissement à l'herbe doit être rentable pour ne pas mettre en difficulté la ferme, et donner aux voisins l'envie de tester cette pratique. L'aspect économique (moins de frais, moins de charges) ressort souvent dans les atouts de l'engraissement à l'herbe, mais cette pratique est-elle réellement rentable ?

a) Données recueillies dans le questionnaire en ligne

Les répondant.e.s du questionnaire en ligne ont été amené à s'exprimer sur la rentabilité de leur atelier d'engraissement à l'herbe. 64 d'entre eux ont donné leur ressenti sur cet aspect économique.

16 éleveurs et éleveuses n'ont pas pu s'exprimer sur cet aspect : soit parce qu'ils sont en début d'installation ou que leur atelier d'engraissement à l'herbe est récent. Soit parce qu'ils n'arrivent pas à dissocier leur atelier d'engraissement de l'atelier naisseur, ou avec l'élevage d'autres animaux (notamment de brebis viande). Ou encore parce qu'ils ne connaissent pas leurs coûts de production. Ces éléments sont notés NSP (ne sait pas) dans les figures suivantes.

A noter qu'un éleveur a choisi volontaire de ne pas se prononcer sur la rentabilité de son atelier, car pour lui ce n'est pas le critère important : il préfère évaluer son confort de vie, qui a considérablement augmenté grâce à l'engraissement à l'herbe (moins de charge mentale, moins de travail, moins d'astreinte, moins de stress...)

44 éleveurs et éleveuses estiment leur atelier rentable :

La très grande majorité le trouve très rentable, car leurs coûts sont nuls ou avec très peu de charges et de frais de par leur autonomie. Ils considèrent qu'ils tirent un revenu de cette activité. A noter que pour beaucoup les prairies ne représentent pas de coûts (en propriété ou en fermage avec des baux intéressants), et que celles-ci représentent à la fois l'alimentation et l'hébergement de leurs animaux. Voici quelques chiffres à titre d'exemples :

« Sur l'atelier naisseur-engraisseur au global, je génère 53 500€ de marge brute (soit 800€/UGB) hors aides PAC ».

« Je gagne 2 000€ net de bénéfice par bœuf, et 1 180€ de marge net par vache ».

« Mon atelier génère 47 000€ de produits pour 40 000€ de charges, et je perçois en plus 22 000€ d'aides PAC ».

D'autres estiment que leur atelier est rentable, mais sous certaines conditions, ou conseils. Il s'agit principalement de conseils psychologiques ou culturels, notamment d'accepter d'attendre (l'engraissement est beaucoup plus long à l'herbe), d'accepter d'avoir des poids carcasse plus faibles, des animaux avec des conformations peut-être moins standards. Les autres conseils sont techniques, notamment dans la gestion fine de l'herbe et du pâturage pour optimiser la qualité des fourrages et savoir utiliser la pousse de l'herbe et ses qualités, et avoir la surface nécessaire. Ils conseillent également d'être peu endetté ou que les frais (bâtiments, équipements, terres) soient déjà amortis par les années précédentes, car l'engraissement à l'herbe n'apporte pas un revenu immédiat (attendre 3 ans pour les premiers bœufs), ce qui peut faire des trous de trésorerie. Certain.e.s se disent rentables car ils ont développé de la vente directe, pour diversifier leurs sources de revenus. Enfin, la gestion fine du troupeau est également citée (des animaux en bonne santé et non carencé pour limiter les frais vétérinaires).

Seulement 4 éleveurs et éleveuses estiment que leur atelier d'engraissement à l'herbe n'est pas rentable sans les aides PAC, du fait du temps de travail passé, de la hausse des charges et de l'imprévisibilité du vivant. A titre d'ex, l'un d'eux explique dépenser 18 000€ par an de fourrages, ce qui correspond exactement au revenu tiré des ventes de la viande.

- **Est-ce que la ration de finition influence la rentabilité de l'atelier ?**

Bien que l'échantillon soit faible, la figure 2 indique que les éleveurs et éleveuses estiment que leur atelier d'engraissement à l'herbe est rentable, que la ration de finition soit 100% à l'herbe ou avec des compléments. Cependant, la part d'éleveurs et d'éleveuses ne connaissant pas la rentabilité de leur atelier est plus importante parmi ceux qui complémentent leurs animaux dans la ration de finition.

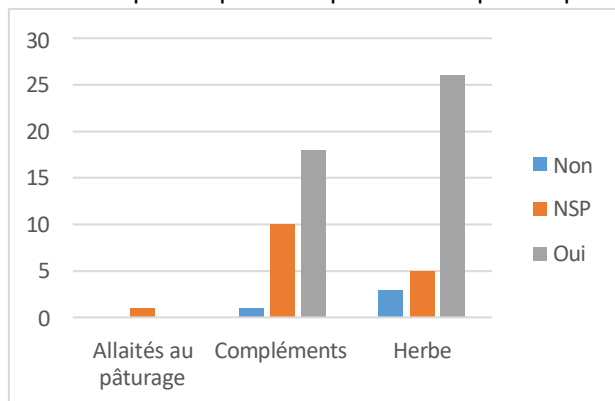


Figure 2 : rentabilité de l'atelier selon la ration de finition

- **Est-ce que les besoins des éleveurs varient selon la rentabilité de l'atelier ?**

Les différents besoins identifiés par les éleveurs et éleveuses seront détaillés dans le IV. Bien que l'échantillon soit faible, la figure 3 semble montrer que :

Pour les éleveurs et éleveuses qui estiment leur atelier d'engraissement à l'herbe rentable, les 3 principaux besoins sont : des équipements (voir IV pour le détail), de la formation et de la recherche. Pour celles et ceux qui jugent leur atelier non rentable, les besoins sont différents pour chacune d'entre eux : une dynamique territoriale, une sécurité économique, des équipements et de la recherche.

Le besoin en équipement reste l'élément le plus souligné par les éleveurs et éleveuses, que leur atelier soit connu rentable ou non.

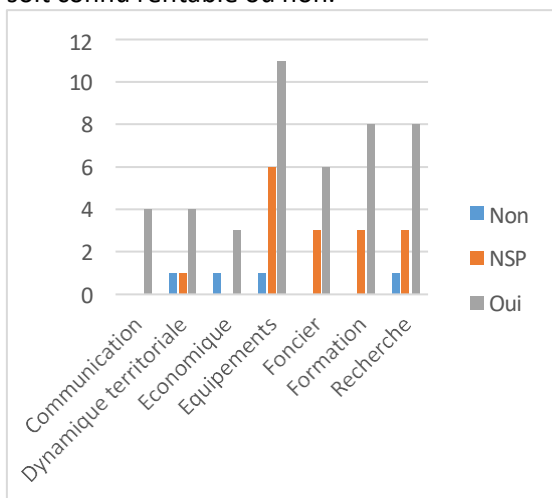


Figure 3 : La rentabilité de l'atelier d'engraissement à l'herbe selon les besoins des éleveurs et éleveuses

b) Données recueillies lors des entretiens téléphoniques

• Rentabilité de l'atelier d'engraissement à l'herbe

Les entretiens téléphoniques ont permis de laisser les 13 éleveurs et éleveuses s'exprimer librement sur leur perception de la rentabilité de leur atelier d'engraissement à l'herbe.

12 d'entre eux jugent leur atelier rentable, grâce à des coûts de production très faibles, davantage que grâce à une forte valorisation commerciale.

Seule 1 éleveuse ne sait pas trop car son atelier est jeune mais elle le pense juste à l'équilibre.

Ci-dessous, quelques exemples concrets chiffrés :

Hervé indique que son coût de production est de 3,5€/kg carcasse, contrairement à 8,5€/kg carcasse dans des systèmes à l'auge. Sachant que son prix de vente est à 7€/kg carcasse (les bœufs sont à 440kg carcasse et les génisses à 370kg carcasse), il se fait une marge importante, alors même qu'il mobilise peu de capitaux et qu'il a peu de charges. Il bénéficie d'un débouché stable et bien valorisé : il vend ses produits directement à une boucherie bio locale. Selon lui, son atelier est « très rentable, peu de capitaux avec gros rendements ».

L'atelier de Romain est très rentable grâce à la vente directe qu'il a développée. Pour un bœuf de 200kg de viande vendue, il fait un chiffre d'affaire de 4 000€, auquel retirer 1 000€ de frais d'abattage et découpe, 1 000€ de frais d'élevage (achat et véto), d'où un bénéfice net de 2 000€ par bœuf. De plus, il estime que le travail demandé est faible.

Cyril considère son atelier bien rentable car il a fait le choix d'être au micro BA, avec un chiffre d'affaires volontairement inférieur à 120 000€, avec très peu de charges (environ 7 000€ de CUMA pour toute la ferme), aucun achat d'animaux ni d'aliments. Il a mis en place de la vente directe, avec des volumes stables. Son revenu actuel est inférieur au maigre car les cours sont hauts, mais cela est conjoncturel et incertain, alors que sa diversification est sécurisante.

Pierre-Marie indique que son atelier allaitant génère de la marge, avec peu d'investissements, une mécanisation mutualisée et un faible besoin en main d'œuvre. Cependant au regard des prix actuels du maigre très élevés, il reconnaît que son système peut paraître moins attractif. Un broutard se vend 2 500€ tandis qu'un bœuf engraisé à 3 ans se vend 3 200€. De même il y a 2 ou 3 ans les génisses engraisées dégageaient de la marge, aujourd'hui vu le prix du maigre, elles sont tout juste à l'équilibre. Ces génisses sont toujours d'un niveau d'engraissement 3, mais plutôt 2+ pour les bœufs. Malgré cela, il affirme « aujourd'hui on est à l'aise avec ce qu'on fait ».

L'atelier de Rémi est rentable : « les autres éleveurs sont surpris qu'on puisse engraisser uniquement à l'herbe ». Ces animaux sont classés R+ avec quelques U-, d'un niveau d'engraissement 3 mais parfois 2 pour certains.

Les animaux de Sylvie sont toujours classés en niveau 3 d'état d'engraissement, souvent de conformité U- ou U= et parfois R+

Sans donner de chiffres précis, Ludivine insiste sur le fait qu'elle n'achète aucun aliment et n'a quasiment pas de frais d'élevage (uniquement pour la prestation du foin, d'abattage et de découpe), ce qui rend son atelier rentable.

Clément met en place un prix fixe avec son transformateur : 6,5€/kg de carcasse, indépendamment des fluctuations de marché, pour fidéliser sa clientèle et sécuriser économiquement sa ferme.

Seule Claire est plus prudente sur la rentabilité avérée de son atelier, car elle attend sa comptabilité analytique, et que le prix actuel des broutards réduit fortement sa marge. A l'achat le broutard lui coûte 1 700€, les bœufs se revendent seulement environ 1 000€ de plus après 2 années supplémentaires d'élevage. L'engraissement long implique un trou de trésorerie de 2 ans au démarrage de l'activité, avec peu de visibilité sur les prix. Elle estime néanmoins son atelier équilibré. Elle mise sur la vente directe avec 75% de ventes sous forme de colis vendus 16,50€/kg, car il n'y a pas de marché de valorisation bio des broutards, elle cherche donc la valorisation de produits finis.

Les témoignages convergent vers les mêmes facteurs expliquant la rentabilité de leurs ateliers d'engraissement à l'herbe : très peu de frais (pas d'achats d'aliments du fait de l'autonomie alimentaire, peu de frais véto, peu de bâtiments et de mécanisation, mutualisation du matériel), et recherche de valeurs ajoutée via la vente directe (colis vendu 16,5€/kg et jusqu'à 20€/kg viande).

Les principales réserves sont dues à la conjoncture actuelle, avec la forte concurrence économique du marché du maigre (hausse du prix des broutards), ce qui n'encourage pas à finir d'engraisser les animaux. Le second frein est l'absence de plus-value spécifique pour l'engraissement à l'herbe dans les filières. Le dernier étant l'impact sur la trésorerie les premières années (engraissement sur le temps long).

- **Sentiment des éleveurs sur l'avenir et la pérennité de l'engraissement à l'herbe**

La grande majorité de l'échantillon est confiant dans la pérennité de son système. Seuls deux d'entre eux restent confiants mais avec des inquiétudes importantes sur l'avenir.

Un résultat marquant est qu'**aucun éleveur ne considère son système comme condamné**. Tous estiment que l'engraissement à l'herbe possède des atouts de résilience, mais plusieurs soulignent que cette robustesse repose sur une forte capacité d'adaptation.

Installée depuis 15 ans, Ludivine estime que son système est robuste car le chargement est faible avec la possibilité d'ajuster facilement les effectifs, elle a très peu de charges et une faible dépendance aux marchés mondiaux (carburant, intrants). Sa seule inquiétude concerne le risque d'inondation lié à sa situation en zone littorale. Elle conclut néanmoins être confiante grâce au caractère résilient de son système.

Le témoignage de Robert est le plus enthousiaste. Il considère son atelier comme résilient économiquement, climatiquement et sanitaire.

Economiquement son système est performant car il n'a aucun intrant majeur, il n'est donc pas concerné par les fluctuations du marché des céréales. Son système est peu énergivore, donc peu dépendant des fluctuations du gazoil. Il a également peu investi (peu de bâtiments et de capitaux immobilisés).

Son système est adaptable en fonction du climat : en cas de sécheresse il engraisse moins d'animaux et peut décapitaliser temporairement le troupeau. En comparaison, son autre atelier de production caprin lui semble beaucoup plus sensible aux aléas climatiques.

Il estime que l'élevage à l'herbe est moins dense, avec plus d'animaux issus de races rustiques, et selon lui cela en fait « le type d'élevage le plus résilient et robuste ». Même ses voisins reconnaissent aujourd'hui que son système fonctionne.

Selon Robert la saisonnalité n'est jamais un frein mais un choix, il faut être convaincu de son modèle. Il observe les jeunes systèmes très intensifs qui produisent davantage mais rendent les éleveurs moins heureux.

Rémi considère que son système est robuste si l'on anticipe. Sa principale vulnérabilité est la sécheresse, mais le système reste solide grâce à son autonomie alimentaire. Il recommande d'anticiper en disposant d'un stock couvrant une demi-saison, de réduire éventuellement le troupeau de vaches pour sécuriser les stocks, et d'éviter les investissements lourds (nouveaux bâtiments) jugés plus risqués.

Pierre-Marie reste optimiste à moyen terme, car le changement climatique produit aujourd'hui des effets paradoxalement favorables. Les vaches sortent dès le 20 février et restent dehors jusqu'en décembre, alors qu'auparavant la période de pâturage allait seulement d'avril à novembre.

La saison de pousse de l'herbe s'allonge, et cela favorise l'engraissement à l'herbe, même si cela demande davantage de technicité.

Sylvie nuance plus ses propos, et bien que son système soit solide, elle met en avant plusieurs préoccupations :

- Le changement climatique rend plus difficile la pousse de l'herbe, le pâturage devient plus technique, il faut chercher de nouvelles essences. Les éleveurs doivent expérimenter en permanence
- La transmission approche, elle cherche à transmettre sa ferme sans partir à l'agrandissement auprès des voisins, et voudrait que les haies et le bocage soit préservé.
- Le métier à évoluer, elle craint le développement de très grands bâtiments, la disparition du pâturage et la perte de sens du métier d'éleveur

De même Yannick, qui malgré une conjoncture économique très bonne (« les indicateurs n'ont jamais été aussi bons »), identifie deux menaces majeures : le sanitaire et les aléas climatiques.

En conclusion, les principales sources d'optimismes sont la forte autonomie de l'engraissement à l'herbe (alimentaire, économique, décisionnelle) et la capacité d'adaptation (gestion de l'herbe, ajustement du troupeau, stocks).

Les préoccupations sont très homogènes. Elles concernent principalement : le changement climatique (sécheresse, disponibilité de l'eau, évolution de la pousse de l'herbe), les risques sanitaires, la valorisation économique future de la viande, la transmission des exploitations et l'évolution du modèle agricole vers davantage d'intensification.

Fait intéressant, **la rentabilité immédiate n'apparaît presque jamais comme la principale inquiétude. Les éleveurs et éleveuses s'interrogent davantage sur leur capacité à maintenir leur modèle face aux évolutions climatiques, sanitaires et structurelles.** Aucun ne remet fondamentalement en cause la viabilité de l'engraissement à l'herbe. Le consensus est que sa robustesse repose sur l'autonomie, la faiblesse des charges et la capacité d'adaptation, plutôt que sur la recherche de performances maximales.

III. Quels sont les freins à la pratique d'engraissement à l'herbe ?

Un des objectifs de cette étude est d'identifier les freins et limites de l'engraissement à l'herbe, afin de dégager des pistes de solutions pour accompagner le développement et la généralisation de cette pratique sur le territoire.

Le questionnaire demande aux éleveurs et éleveuses ce qui empêchent leurs voisins, selon eux, de se lancer dans l'engraissement à l'herbe. Les freins identifiés ci-dessous ne les concernent donc pas nécessairement. Ce sont leurs impressions sur les blocages de leur entourage face à la pratique d'engraissement à l'herbe.

Pour les quelques éleveurs et éleveuses de l'échantillon qui ne pratiquent pas l'engraissement à l'herbe, les freins correspondent bien à leurs inquiétudes et ce qui les empêchent aujourd'hui de se lancer dans l'engraissement à l'herbe.

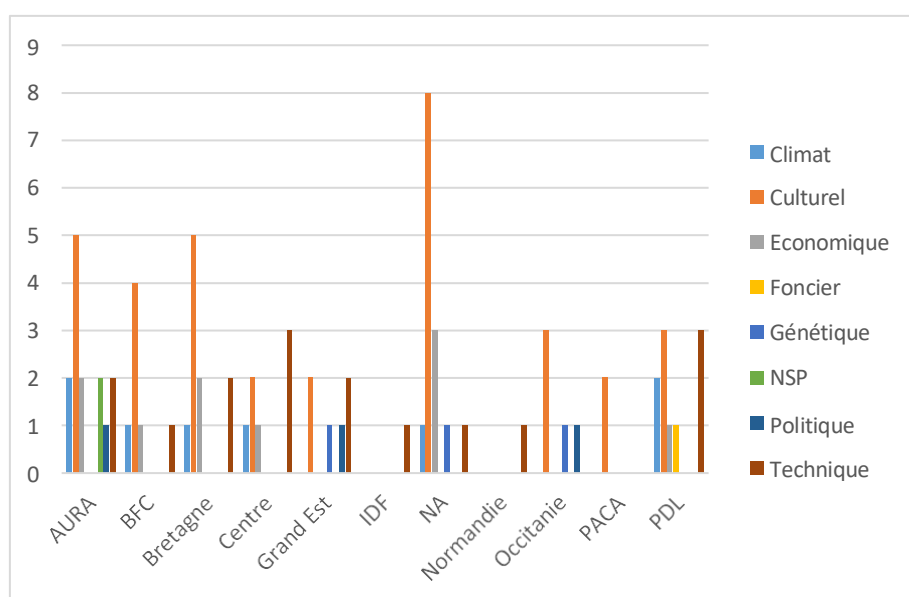


Figure 4 : Freins à la pratique d'engraissement selon les régions

La figure 4 illustre les principaux freins identifiés par les éleveurs et éleveuses pratiquant ou non l'engraissement à l'herbe. Ceux-ci sont détaillés plus bas. Dans l'échantillon, le frein culturel est le principal et revient dans toutes les régions. Le frein technique ressort en deuxième position, identifié également dans toutes les régions. Dans l'échantillon, il n'y a pas de région plus ou moins favorisée sur ces deux aspects.

Les freins économiques et climatiques apparaissent en 3^e position, de manière moins homogène selon les régions : principalement en Nouvelle Aquitaine, AURA et Bretagne pour le frein économique, et principalement en AURA et Pays de la Loire pour le frein climatique.

Dans l'échantillon, contrairement à l'impression générale, ce n'est pas le frein climatique qui est identifié en premier par les éleveurs et éleveuses, mais bien un frein culturel et psychologique.

A. Les freins à l'engraissement à l'herbe selon les éleveurs qui ne le pratiquent pas

Dans le questionnaire en ligne, les éleveurs et éleveuses n'engraissent pas leurs animaux à l'herbe à cause des freins suivants :

Dans l'échantillon, c'est **principalement l'aspect économique qui freine le développement de l'engraissement à l'herbe sur leurs fermes, dû au manque de valorisation du prix de la viande engraisée et fini à l'herbe**. Cela n'encourage pas les éleveurs et éleveuses à se tourner vers cette pratique. Les grilles actuelles des prix abattoirs incitent à un niveau d'engraissement à 3 pour avoir un bon prix, sans que cette note n'évolue en fonction de la ration distribuée (une ration de céréales induit une perte en qualité organoleptique de la viande). La trésorerie à avancer les premières années fait peur, ainsi que le temps à passer, le besoin de main d'œuvre.

Le deuxième frein qui ressort est plutôt culturel : c'est « l'habitude de faire naître uniquement », la mauvaise image de la productivité à l'herbe, les attentes des transformateurs pour une certaine conformation, ou simplement « ça ne se fait pas dans la région ».

Le frein technique est également cité : apporter l'eau et les compléments au pré, la saisonnalité de la production.

Dans une moindre mesure, les éleveurs et éleveuses parlent du frein climatique : capacité à avoir de l'herbe de qualité toute la période d'engraissement.

B. Les freins à l'engraissement à l'herbe selon les éleveurs qui le pratiquent

a) Données issues du questionnaire en ligne

Le tableau 14 permet de comparer les types de frein et leur occurrence cités dans l'échantillon, selon la pratique ou non de l'engraissement à l'herbe. Le frein culturel arrive largement en tête dans les deux cas. Les éleveurs et éleveuses qui pratiquent l'engraissement à l'herbe identifient plus de freins possibles, mais le deuxième le plus cité est le frein technique.

Freins identifiés	Ne pratique pas l'engraissement à l'herbe	Engraise à l'herbe	Total général
Climat	2	6	8
Culturel	4	30	34
Economique	3	7	10
Foncier		1	1
Génétique		3	3
NSP		2	2
Politique		3	3
Technique	3	13	16
Total général	12	65	77

Tableau 14 : Freins à l'engraissement à l'herbe selon les éleveurs qui le pratiquent ou non

Selon les éleveurs et éleveuses pratiquant l'engraissement à l'herbe, **le principal frein pour que leur entourage et voisins adhèrent à cette pratique, est un frein culturel et psychologique du monde de l'élevage**. Ils citent beaucoup le fait « d'accepter de ralentir » (moins de rendement à l'hectare d'herbe

qu'au maïs, accepter des périodes où les gains de croissance sont moins bons, accepter de simplifier sans mécanisation, accepter d'avoir des animaux non finis selon les normes industrielles), mais aussi qu'il y a une forte habitude de l'engraissement à l'auge (modèle des taurillons, stabulations à rentabiliser, souhait de performance rapide face à la lenteur et imprécision de l'engraissement à l'herbe). 'Ce modèle est une remise en cause totale du système d'élevage, qui s'est tourné depuis des années vers la production de brouards'. Psychologiquement, l'engraissement à l'herbe n'est pas le modèle qui fait rêver quand on veut se mécaniser. Selon eux, cette pratique souffre d'idées reçues, engraisser à l'herbe est jugé impossible : « on n'est pas formé à ça à l'école ».

Les éleveurs et éleveuses parlent de méconnaissance de la viande obtenue à l'herbe, d'oubli des valeurs environnementales et de méconnaissance des prairies : 'les éleveurs n'y croient plus', et de peur 'crainte que les animaux ne soient pas assez gras', 'regard de l'autre'. Le bâtiment peut être vu comme une meilleure protection des animaux face aux prédateurs (loups).

Au-delà du frein culturel du côté de l'élevage, les éleveurs identifient aussi un frein culturel à la consommation : 'éduquer le consommateur pour qu'il cherche une viande de qualité', 'manque d'habitude de consommation'.

Le second frein identifié est économique, du fait de l'absence de reconnaissance économique de l'engraissement à l'herbe (aucune plus-value ni prime pour une viande à l'herbe, pas d'aide PAC en soutien à l'herbe). L'engraissement à l'herbe est un cycle long, avec une capitalisation importante du cheptel, des contraintes de chargement et l'allongement des cycles de production (impact la trésorerie, le capital immobilisé est important et génère peu de revenu). En parallèle le cours du maigre est bon, avec des brouards vendus 2 000€.

Il y a un réel manque d'études de faisabilité et rentabilité financière de ce modèle, pour accompagner à la gestion du risque économique. Les éleveurs et éleveuses identifient notamment l'absence de soutien financier au démarrage d'activité pour l'engraissement des mâles.

Le troisième frein, très fréquemment cité, est **technique, notamment sur la gestion de l'herbe**. Il n'y a pas d'accompagnement technique des coopératives ou chambre d'agriculture sur ce mode de production autonome. Les techniciens d'élevage n'y sont ni sensibilisés, ni formés. Face à l'incertitude de la réussite de castration des veaux, de la gestion des crises sanitaires, et de la gestion des prairies et pâturages (clôtures, conduite d'animaux, contention), il semble plus facile d'engraisser en bâtiment au maïs ensilage (rendement connu, valeurs constantes, conduite en bâtiment plus simple si le travail est mécanisé).

Dans une moindre mesure, les éleveurs et éleveuses identifient d'autres freins :

Le frein climatique : incertitudes des conditions climatiques (sécheresse, boue, humidité), manque d'herbe dû aux sécheresses précoces, portance des parcelles, saisonnalité et dépendance au climat. Sans compléments, les périodes propices à l'engraissement à l'herbe sont courtes, il y a un besoin important de stock fourrager.

Le frein génétique : mauvaise génétique à l'herbe, manque de recherche génétique (travail actuel sur de grosses carcasses difficiles à finir d'engraisser à l'herbe), perte de génétique adaptée.

Le frein foncier : besoin de surface (notamment des prairies à proximité des bâtiments ou un parcellaire groupé).

Le frein politique : fermeture des abattoirs de proximité, la PAC favorise l'agrandissement et le retournement des prairies permanentes, normes sanitaires lourdes (GDS, EDE), bureaucratie croissante.

b) Données issues des entretiens téléphoniques

Lors des entretiens téléphoniques individuels, les éleveurs et éleveuses ont pu détailler leurs impressions sur les freins à cette pratique, pour leur entourage.

- **Conjoncture économique défavorable à l'engraissement**

Le frein le plus récurrent est la conjoncture économique actuelle du maigre et le manque d'incitation économique.

Pour Claire, la 'conjoncture n'est pas favorable, intérêt plutôt autour du maigre', ce qui décourage l'engraissement. Les aides actuelles sont mal adaptées : les aides régionales profitent aux coopératives, et les éleveurs déjà engagés dans l'engraissement ne sont pas soutenus.

Nieman fait le même constat, même pour les génisses 'vu les prix auxquels elles partent en Italie, ça n'incitent pas les gens à les garder'. Il précise que beaucoup de fermes fonctionnent avec 80 à 100 vaches par ETP, ce qui pousse les éleveurs à privilégier le système le plus simple (vente des broutards). Selon lui les principaux freins économiques sont le coût des équipements innovants (GPS, clôtures virtuelles) et les investissements dans les bâtiments.

- **Manque d'accompagnement et difficultés techniques**

Pour la plupart, il y a un manque cruel d'accompagnement technique autour de l'engraissement à l'herbe. Cyril partage la difficulté à trouver des techniciens compétents et non commerciaux, d'avoir un accompagnement sur les rations et le développement de l'autonomie protéique. Nieman ajoute le manque d'accompagnement technique spécialisé, et le manque de retours d'expérience locaux.

La conformation est le principal frein technique, mais aussi psychologique. Claire précise : « celui qui est habitué à faire du U avec des protéines, il faut qu'il accepte d'avoir des animaux un peu moins conformés ». L'engraissement à l'herbe est plus long, il faut être patient, la production est saisonnière. Cela est peu compatible avec des annuités importantes ou de gros emprunts. Elle suggère une approche progressive : « Faire par étape avec quelques Angus sur une partie. » Elle estime qu'une formation sur les coûts de production serait nécessaire. La plupart des éleveurs ne calculent ni leur coût de production ni leur temps de travail, certains achètent des aliments très coûteux pour atteindre une meilleure conformation « En les finissant à l'herbe, ils seraient peut-être moins conformés mais perdraient moins de sous à l'achat ». Selon elle : « **Parfois on gagne mieux en économisant** ». Elle constate également un manque d'intermédiaires : certains éleveurs laitiers souhaiteraient engraisser des broutards mais ne veulent pas s'occuper des veaux laitiers entre 2 semaines et 9 mois. Elle considère que ce maillon manquant freine le développement de l'engraissement.

Pierre-Marie rapporte les retours de voisins : « Pas possible de finir une Blonde à l'herbe ». Il manque de recherches en génétique sur la prise de gras avec une ration d'herbe.

Au-delà de l'accompagnement absent, Cyril souligne le peu d'équipements disponibles en CUMA pour les éleveurs. Pourtant la mutualisation permet de soulager les frais, de garder des temps d'échanges de pratiques entre pairs.

IV. Quels sont les besoins des éleveurs et éleveuses pour pratiquer ou poursuivre l'engraissement à l'herbe de leurs bovins allaitants ?

Un des objectifs de cette étude est de connaître les besoins des éleveurs et éleveuses pour se lancer dans la pratique d'engraissement à l'herbe, ou la poursuivre sereinement.

D'après le tableau 15, **les besoins sont surtout techniques** (avec une attention particulière portée sur les **équipements nécessaires, le besoin de formation, de recherches**), peu importe la pratique ou non de l'engraissement actuellement. Les besoins sont aussi financiers (soutien à la prairie, plus-value à la viande issue d'animaux nourris à l'herbe), politiques (maintien des abattoirs de proximité, fléchage aides PAC vers l'engraissement, communication...).

Les éleveurs et éleveuses interrogé.e.s au téléphone ont également pu indiquer le rôle qu'Interbev pourrait jouer pour soutenir l'engraissement à l'herbe.

Besoins identifiés	Ne pratique pas l'engraissement à l'herbe	Engraisse à l'herbe	Total général
Communication		4	4
Dynamique territoriale		6	6
Economique	3	4	7
Equipements	4	18	22
Foncier	4	9	13
Formation	3	12	15
Recherche	1	12	13
Total général	15	65	80

Tableau 15 : Besoins selon la pratique ou non de l'engraissement à l'herbe

A. Les besoins identifiés par celles et ceux qui ne pratiquent pas l'engraissement à l'herbe

Dans le questionnaire en ligne, les quelques éleveurs et éleveuses ayant indiqué ne pas pratiquer l'engraissement à l'herbe, ont fait part des besoins suivants pour pouvoir se lancer dans l'expérimentation :

Les principaux besoins sont bien techniques : achat de clôtures mobiles pour le pâturage tournant dynamique, accès à l'eau dans les paddocks (création de mares, tuyaux enterrés, raccordement au réseau...), du matériel de contention et l'accessibilité du parc, des instruments de pesée tel que la bascule mobile. L'enjeu est d'avoir un fourrage riche (par ex les clôtures et abreuvoirs mobiles permettent d'aller chercher l'herbe au bon stade de pousse, de découper les parcelles selon la qualité de l'herbe...).

Les éleveurs sont aussi demandeurs de formations techniques, et de diffusion de résultats d'essais. Ils ajoutent également un besoin de foncier : surface en prairies portantes, parcellaires groupés autour des bâtiments.

Les éleveurs et éleveuses demandent aussi le maintien d'un bon prix de la viande, afin de sécuriser leur atelier dans le temps.

Au niveau génétique, les éleveurs et éleveuses demandent de garder et redévelopper la souche limousine avec des reproducteurs adaptés à de l'engraissement et finition à l'herbe.

L'un d'entre eux souligne le besoin de soutien financier les premières années (trésorerie à avancer à hauteur de 100 000€ pour garantir un cycle de production de bœufs sur 3 ans.

B. Les besoins des éleveurs et éleveuses pratiquant l'engraissement à l'herbe

a) Données issues du questionnaire en ligne

Comme vu plus haut, les principaux besoins des éleveurs et éleveuses pratiquant déjà l'engraissement à l'herbe sur leurs fermes, sont de nature techniques (à porter individuelle ou plus collective) :

- **Besoin en équipements**

Il s'agit principalement **d'équipement de contention au champs** (parc mobile, barrière, cage de contention) pour un total de 10 000€ selon certains, cornadis suédois et cornadis au champ. Mais aussi **d'équipements pour l'accès à l'eau** des parcelles, avec créations de lignes d'eau pour remplacer la citerne. Mais aussi la **pose et l'entretiens des clôtures fixes et mobiles** avec poste solaire, ou encore des aires de nourrissage stabilisées, **des systèmes de pesée fixe ou mobile**, des auges/râteliers au champs, des équipements spécifiquement adaptés à la montagne, ou encore des bâtiments de stockage du fourrage. Ils demandent aussi plus d'outils à mutualiser. Certain.e.s expriment aussi un besoin en quad/utilitaire, pour gagner du temps dans les déplacements et la surveillance des troupeaux.

La **grande majorité des répondant.e.s sont déjà équipés pour la gestion du pâturage** en abreuvoirs, râteliers et clôtures mobiles (cela concerne près de 60 fermes). Ils en sont systématiquement propriétaires.

De même pour les équipements de gestion des prairies : d'après le tableau 16, quasiment toutes les fermes ont une faucheuse, une faneuse, un andaineur, une presse, un broyeur et un semoir, en propriété ou en mutualisation.

Type d'équipements	Je suis propriétaire	L'outil est mutualisé	Total général
Semoir	24	21	45
Faucheuse	41	22	63
Faneuse	50	12	62
Andaineur	44	18	62
Presse	29	24	53
Broyeur	31	22	53

Tableau 16 : Type d'équipements de gestion de l'herbe

Par contre **à peine la moitié sont équipés en équipements de suivi d'engraissement**. Notamment pour la contention, seules 36 fermes en sont équipées (dont 3 en mutualisation), sur les 65 de l'échantillon qui ont indiqué pratiquer l'engraissement à l'herbe. Et seules 10 fermes ont des balances de pesée (dont 4 en mutualisation).

- **Besoin de formations**

Les éleveurs et éleveuses demandent des formations techniques et un accompagnement à la gestion du pâturage, la gestion de l'engraissement (durée de finition et note de gras, visite d'abattoirs pour avoir le visu des carcasses). Mais aussi des formations dur le plan économique notamment sur le calcul des coûts de revient et de production, des études économiques (références technico-économiques). Ou encore des formations sur les solutions techniques d'adaptation au changement climatique (adaptation des sols notamment). Ils demandent notamment des échanges et partages d'expériences entre pairs.

- **Besoin en recherche génétique**

En génétique animale : besoin de travaux de recherche pour déposer du gras précoce avec les limousines, aptitude à l'engraissement variable, recherches sur les croisements pour gagner en précocité, faire du gras persillé

En génétique végétale : besoin de travaux de recherche sur les espèces prairiales résistantes à la sécheresse

Les éleveurs et éleveuses ont également d'autres **besoins spécifiques, mais qui ont tous une portée collective** :

- **Besoin d'une vraie dynamique territoriale**, avec le développement de débouchés locaux (circuits de vente locale et restauration hors domicile), et le maintien des abattoirs de proximité. Ils ont également besoin d'un réseau d'éleveurs que ce soit pour trouver des repreneurs ou acheter des animaux (ex difficultés de trouver des génisses bio).
- **Besoin de soutien politique et financier**, avec une aide à la prairie permanente, la garanti de prix de vente corrects et stables, le report de crédits, diminution des annuités.
- Un nouvel aspect est également souligné : le **besoin de communication avec la mise en avant de la qualité de la viande issue de l'engraissement à l'herbe**. Les éleveurs et éleveuses ont besoin de publicité et de la création d'un label ou d'une plus-value sur la production à l'herbe.

Un dernier besoin plus individuel émerge pour certain.e.s : le besoin de plus de foncier, notamment plus de surface en prairies portantes et un parcellaire groupé autour des bâtiments d'élevage.

- **Recherche de corrélations des besoins en fonction d'autres critères**

Besoins	Atelier estimé non rentable	NSP	Atelier estimé rentable	Total général
Communication			4	4
Dynamique territoriale	1	1	4	6
Economique	1		3	4
Equipements	1	6	11	18
Foncier		3	6	9
Formation		3	8	11
Recherche	1	3	8	12
Total général	4	16	44	64

Tableau 17 : Besoins selon la rentabilité ou non de l'atelier selon les éleveurs

D'après le tableau 17, le petit échantillon ne permet pas de mettre en évidence une catégorie de besoins particuliers selon la rentabilité de l'atelier d'engraissement à l'herbe. Les équipements, la

formation et la recherche sont les plus plébiscités. Malgré le faible nombre de répondant.e.s, le tableau 17 montre que la non rentabilité de l'atelier n'induit pas nécessaire un besoin simplement économique.

Besoins	Ration finition : Allaités au pâturage	Compléments	Herbe	Total général
Communication		1	3	4
Dynamique territoriale		1	5	6
Economique		1	3	4
Equipements	1	8	9	18
Foncier		6	3	9
Formation		6	6	12
Recherche		6	6	12
Total général	1	29	35	65

Tableau 18 : Besoins exprimés selon la ration de finition

D'après le tableau 18, dans l'échantillon étudié la ration semble influencer les catégories de besoins des éleveurs. Bien que le besoin d'équipements ressort toujours en premier, suivi du besoin en formations et en recherches sur la génétique, les éleveurs qui finissent leurs animaux avec des compléments demandent aussi du foncier (ici il s'agit de surface en prairies portantes). Cela pourrait signifier qu'un manque de foncier induit en partie la complémentation, et que certains de ces éleveurs souhaitent s'en détacher progressivement pour des systèmes plus à l'herbe et plus autonome.

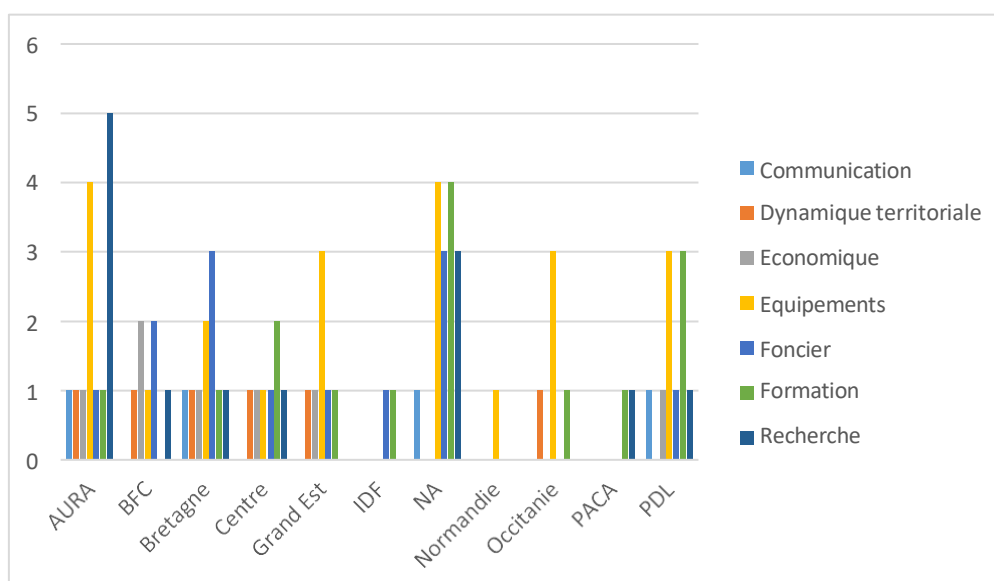


Figure 5 : Besoins exprimés selon les régions

La figure 5 confirme que le besoin en équipements est le plus récurrent, partagé par toutes les régions. Cependant le besoin en recherche est très fort, notamment en région AURA. En Bretagne, c'est plus le foncier et la portance des prairies qui limitent les éleveurs et éleveuses dans leur pratique d'engraissement à l'herbe.

b) Données issues des entretiens téléphoniques

• **Besoin d'accompagnement technique**

Le besoin d'accompagnement technique spécialisé est la thématique la plus présente dans les entretiens. Beaucoup d'éleveurs expliquent avoir avancé seuls, par tâtonnements, et expriment le besoin d'un accompagnement technique plus structuré.

Ils demandent notamment un **accompagnement à la gestion du pâturage et de l'herbe** pour mieux maîtriser la conduite de systèmes 100 % herbe, approfondir la gestion du pâturage tournant, optimiser l'utilisation de l'herbe tout au long de la saison, apprendre à limiter les apports fourragers extérieurs, affiner les stratégies d'engraissement à l'herbe selon les types d'animaux, travailler la finition des animaux à l'herbe et améliorer la technicité autour de l'herbe.

Leurs besoins concernent également le choix génétique : comprendre quelles races ou quels croisements sont les plus adaptés à la finition à l'herbe, travailler davantage sur la précocité des animaux, réintroduire certaines races (par exemple Angus) pour favoriser un engraissement plus rapide, mieux gérer la difficulté à finir certaines races à l'herbe, notamment le Charolais pur.

Cyril exprime notamment son besoin de préserver une génétique adaptée, locale et robuste pour faire face aux menaces sanitaires (ex FCO).

Certains besoins concernent des gestes précis : accompagnement lors des premières années d'engraissement, aide sur certaines interventions techniques (par exemple la castration), conseils sur l'équilibre des rations (aussi bien en élevage allaitant que laitier), accompagnement sur la finition des animaux et le niveau d'engraissement recherché.

Plusieurs éleveurs et éleveuses insistent sur le fait **qu'ils peinent à trouver des techniciens réellement spécialisés, des conseillers indépendants des intérêts commerciaux, des interlocuteurs connaissant concrètement les systèmes herbagers**, ou des personnes capables d'apporter un regard neutre.

• **Besoins d'expérimentation, de références et de démonstration**

Les éleveurs expriment un fort besoin de produire des connaissances collectives adaptées à leurs contextes. Ils souhaiteraient disposer de références locales sur l'engraissement à l'herbe, bénéficier de retours d'expérience proches de leurs conditions pédoclimatiques, éviter de devoir expérimenter seuls, pouvoir observer ce qui fonctionne chez d'autres, développer des fermes pilotes ou fermes test, organiser davantage de portes ouvertes, communiquer les résultats d'essais, constituer des échantillons représentatifs et capitaliser les expériences réussies comme les échecs.

L'absence d'expérience locale revient régulièrement comme un frein majeur.

Plusieurs éleveurs ont souligné que les formations ou réseaux d'échanges (Pâtur'Ajuste, groupes locaux...) avaient été déterminants, mais insuffisamment diffusés.

De nombreux éleveurs ont construit leurs pratiques grâce à d'autres agriculteurs. Ils expriment le **besoin de groupes d'échanges entre éleveurs**, petits collectifs territoriaux motivés, groupes de perfectionnement, échanges spécifiques autour des systèmes herbagers, espaces de réflexion entre agriculteurs, apprentissages entre pairs et partage d'expériences concrètes.

Les groupes d'échanges sont notamment indispensables pour chercher et expérimenter des solutions d'adaptation agronomique face au changement climatique.

Pour adapter leurs systèmes fourragers ils ont besoin de produire davantage en hiver. Cela signifie développer des ressources pâturables hivernales, expérimenter des cultures implantées sur prairie vivante, valoriser les périodes où l'eau est disponible, maintenir une alimentation basée sur l'herbe

malgré la pause hivernale. Plusieurs cultures sont citées tels que le colza, les céréales immatures, la vesce et des protéagineux divers.

Adapter leurs systèmes fourragers signifie également produire malgré les sécheresses estivales. Selon eux il faut identifier des espèces adaptées à la chaleur, tester des cultures estivales peu exigeantes en eau, continuer le sur-semis sans retournement de prairie, enrichir les prairies en légumineuses et continuer de rechercher des espèces (ex moha, trèfle d'Alexandrie, sorgho).

Certains soulignent avoir souffert d'un sentiment d'isolement au démarrage. Ils souhaitent que ces collectifs restent indépendants des firmes commerciales, et qu'ils soient construits à partir des besoins des agriculteurs eux-mêmes.

- **Besoins de soutien à l'accès aux équipements et à la ressource en eau**

L'accès à l'eau est un enjeu majeur.

Les besoins évoqués sont : multiplier les points d'eau dans les parcelles, installer des réseaux d'abreuvement, tirer des conduites ou des tuyaux, sécuriser l'accès à l'eau en été, éviter de transporter quotidiennement l'eau, réduire la dépendance aux cours d'eau, protéger les berges contre la dégradation par les animaux, poursuivre les aménagements nécessaires au pâturage tournant. Ces investissements sont présentés comme indispensables pour optimiser l'utilisation de l'herbe.

Les éleveurs listent ainsi les équipements indispensables à la pratique d'engraissement à l'herbe, qui nécessiterait un soutien.

Pour la gestion du pâturage : des clôtures électriques, des râteliers, pousse ballots, des auges, cornadis

Pour la gestion du troupeau : des parcs de contention, des bétailières

Pour la gestion de l'abreuvement : des bacs flotteurs, tonnes à eau, pompes de prairies, tuyaux d'abreuvement

Nieman identifie des équipements innovants et souhaiteraient notamment des clôtures virtuelles (colliers aux animaux) afin de pâturer les chaumes par ex.

C'est le coût élevé du matériel et la difficulté d'investir seul qui peinent les éleveurs.

- **Besoins économiques et sécurisation des revenus**

Les éleveurs et éleveuses veulent connaître leurs coûts de production pour mieux les maîtriser. Cela nécessite des formations au calcul du prix de revient, des outils économiques adaptés et une meilleure maîtrise des marges.

Pour sécuriser leurs revenus, ils demandent des contrats stables, une contractualisation plus développée, des prix minimums garantis, des prix couvrant les coûts de production et une meilleure visibilité économique. Certains considèrent que ces garanties permettraient l'installation de jeunes et le maintien des ateliers d'engraissement.

Clément recherche également une sécurité foncière car 98% de ses terres sont en fermage.

L'ensemble des éleveurs et éleveuses interrogé.e.s **déplorent l'absence de reconnaissance économique et de valorisation de la qualité**. Selon eux il faudrait une meilleure différenciation des viandes issues de l'herbe, une prise en compte de l'alimentation dans la valorisation, une reconnaissance du persillé. Mais aussi des grilles de classement d'abattoirs plus fines (l'un propose notamment une note d'engraissement intermédiaire entre 2 et 3), une rémunération des états d'engraissement optimaux, des primes pour les carcasses correspondant réellement aux attentes qualitatives et davantage de retours des abatteurs sur la qualité des animaux livrés.

Ils regrettent que les grilles actuelles soient inadaptées, des animaux très différents soient classés de la même façon et que la qualité gustative ne soit pas récompensée.

Au-delà du niveau de la ferme, plusieurs besoins concernent l'aval, avec le besoin de transformation des filières et marchés. Les éleveurs évoquent la nécessité de **mettre davantage en avant les produits issus de l'engraissement à l'herbe**, le besoin de défendre ce modèle face aux débouchés plus rémunérateurs du maigre. Cela passe par la valorisation commerciale de la « bonne viande », le développement du rayon traditionnel en grandes surfaces, une meilleure éducation du consommateur avec la réorientation vers des morceaux de qualité plutôt qu'une généralisation du steak haché.

Au-delà du soutien à l'investissement du matériel lui-même, les éleveurs demandent des dispositifs d'aide financière, des prises en charge partielles des investissements, des soutiens ciblés (au maintien des prairies) et des arbitrages pertinents sur l'usage de l'argent public.

Dans une moindre mesure, quelques éleveurs expriment des besoins autour de l'accessibilité à la main d'œuvre pour soulager la charge de travail estivale. Certain.e.s font face à des difficultés d'embauche.

Et quelque uns souhaitent renforcer l'autonomie alimentaire de la ferme. Ils ont besoin de soutien pour produire davantage de protéines sur la ferme pour réduire les achats extérieurs (soja notamment), sécuriser l'alimentation du troupeau malgré les aléas climatiques et améliorer leur autonomie fourragère.

Ainsi, les besoins exprimés dépassent largement la seule question de la technique d'engraissement à l'herbe. Ils dessinent les contours d'un véritable écosystème d'appui à construire : **conseil technique indépendant, expérimentation collective, échanges entre pairs, sécurisation économique, reconnaissance de la qualité produite, investissements adaptés, adaptation climatique et amélioration des conditions de travail**. Les éleveurs et éleveuses demandent à la fois des solutions très concrètes (eau, équipements, formations) et des évolutions plus structurelles des filières de valorisation.

Conclusion

Cette étude a permis de recueillir le témoignage d'éleveurs et d'éleveuses de toute la France, pratiquant ou non l'engraissement à l'herbe. Les éléments partagés ne sont pas des généralités, mais ils permettent de donner des tendances et des exemples concrets sur cette pratique.

L'engraissement à l'herbe n'est pas une pratique figée, elle évolue continuellement dans le temps. Les éleveurs pionniers se sont construits progressivement, sans accompagnement par manque de soutien des acteurs de l'élevage sur ce modèle. Au fil des évolutions (changement de races pour chercher de la précocité, du gras intermusculaire, de la rusticité ; recherche de débouchés du fait de l'absence de plus-value en filière longue ; réduction des vêlages...) leurs fermes ont évolué vers la valorisation de produits finis à l'herbe.

Cette enquête met en avant des systèmes d'engraissement et de finition 100% à l'herbe, qui atteignent leurs objectifs de production sans compléments.

Malgré une grande diversité des systèmes, plusieurs traits communs émergent dans la pratique d'engraissement à l'herbe. L'herbe constitue systématiquement la base alimentaire, avec mobilisation fréquente du pâturage tournant, et des animaux éduqués en conséquence pour simplifier le travail de conduite de pâturage. Quand les animaux sont complémentés, les éleveurs et éleveuses cherchent à maximiser l'autoconsommation et limiter les achats. Les vaches de réformes sont les animaux les plus fréquemment engraisés à l'herbe. Les durées d'engraissement varient selon les races et objectifs.

Au-delà des motivations économiques, les trajectoires révèlent des aspirations fortes à reprendre la main sur le système d'élevage, à limiter les dépendances (marchés, intrants, bâtiments), à préserver les ressources naturelles et à construire des systèmes plus robustes et plus vivables sur le long terme. La rentabilité immédiate n'apparaît presque jamais comme la principale inquiétude. Les éleveurs et éleveuses s'interrogent davantage sur leur capacité à maintenir leur modèle face aux évolutions climatiques, sanitaires et structurelles. Aucun ne remet fondamentalement en cause la viabilité de l'engraissement à l'herbe. Le consensus est que sa robustesse repose sur l'autonomie, la faiblesse des charges et la capacité d'adaptation, plutôt que sur la recherche de performances maximales.

Le principal frein au déploiement de l'engraissement à l'herbe sur le territoire est culturel et psychologique. Il faut accepter de ralentir, d'avoir des animaux moins conformes, d'être moins mécanisés. Cette pratique souffre d'idées reçues, engraisser à l'herbe est jugé impossible, et l'école n'y prépare pas.

L'absence de reconnaissance économique de l'engraissement à l'herbe (pas de plus-value) n'incite pas les éleveurs à se tourner vers l'engraissement, d'autant avec une conjoncture favorable sur le maigre, bien que la large majorité de l'échantillon estime cette pratique très rentable.

Les besoins exprimés dépassent largement la seule question de la technique d'engraissement à l'herbe. Ils dessinent les contours d'un véritable écosystème d'appui à construire : conseil technique indépendant, expérimentation collective, échanges entre pairs, sécurisation économique, reconnaissance de la qualité produite, investissements adaptés, adaptation climatique et amélioration des conditions de travail. Les éleveurs et éleveuses demandent à la fois des solutions très concrètes (eau, équipements, formations) et des évolutions plus structurelles des filières de valorisation.

Annexe : table des illustrations

Tableau 1: Pratique de l'engraissement à l'herbe selon les régions.....	6
Tableau 2 : Régions selon le type d'animaux engraisés à l'herbe.....	6
Tableau 3: Ration de finition selon la région	7
Tableau 4 : Ration de finition selon la race d'animaux engraisés	9
Tableau 5: Ration de finition selon les différentes races	9
Tableau 6: Mode de production et choix des races.....	10
Tableau 7: Mode de production selon le type d'animal	10
Tableau 8 : Type d'animal engraisés selon la race	10
Tableau 9 : Durée d'engraissement à l'herbe selon les races	11
Tableau 10 : Durée d'engraissement selon l'animal.....	11
Tableau 11 : Durée d'engraissement selon la ration de finition	11
Tableau 12 : Poids carcasse moyen selon l'animal	12
Tableau 13 : Poids carcasse moyen selon la ration de finition.....	13
Tableau 14 : Freins à l'engraissement à l'herbe selon les éleveurs qui le pratiquent ou non.....	24
Tableau 15 : Besoins selon la pratique ou non de l'engraissement à l'herbe	27
Tableau 16 : Besoins selon la rentabilité ou non de l'atelier selon les éleveurs	29
Tableau 17 : Besoins exprimés selon la ration de finition.....	30